LA GALE

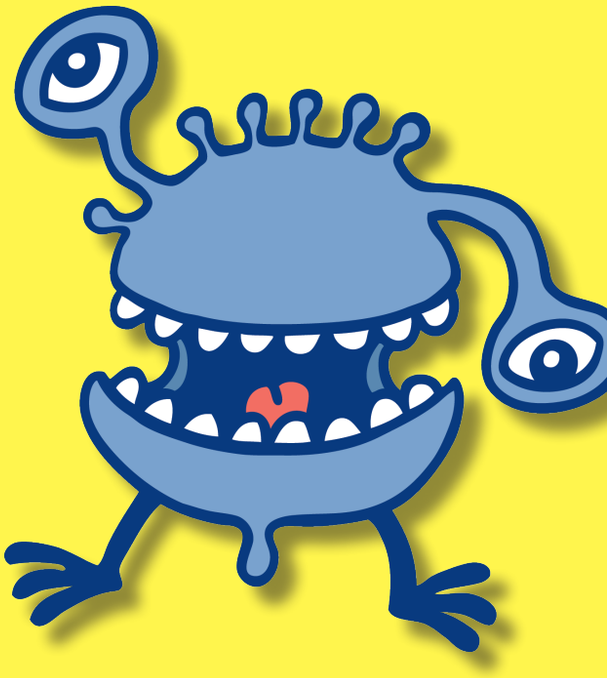

TRAITEMENT MÉDICAL ET MESURES INDISPENSABLES

Vous ou l'un de vos proches avez été diagnostiqué atteint de gale ?

En plus du traitement médical, merci de mettre en œuvre ces mesures indispensables à votre guérison !

La gale est une maladie sans gravité mais contagieuse. Elle peut toucher tout le monde.
C'est une affection cutanée caractérisée par des démangeaisons entre les doigts, sur les mains, le tronc et les membres, surtout la nuit. La contamination se fait par **contacts directs (peau à peau)**, **prolongés** ou **par contacts indirects** (contact avec des linges infestés, partage du même lit, échanges de vêtements…). **Pour éviter l'extension de cette maladie aux autres membres de la famille et à l'entourage, certaines règles sont à respecter.**

RÈGLES D'HYGIÈNE

Hygiène des mains

Se laver les mains avec du savon ;
les solutions hydro alcooliques sont inefficaces sur la gale. Ce lavage doit être **systématique** après tout contact avec la personne malade ou l'environnement, et **renouvelé** dans la journée.

Porter des gants à usage unique lors de la manipulation du linge et au moment de la désinfection de l'environnement (literie, oreillers, couverture et tout élément de mobilier constitué de tissus).

Traitement du linge

Pré-requis
Traiter **dans le même temps** les vêtements et le linge utilisés depuis au moins 3 jours par **toutes les personnes vivant sous le même toit**. Manipuler le linge avec précaution en **portant des gants à usage unique** et en évitant de le poser à terre.

Quand le traiter ?
Le lendemain matin, suivant la prise du traitement médical.

Comment le traiter ?
- **Laver le linge qui le supporte à une température supérieure à 60°C**
  (draps, alèses, taies, serviettes de toilette, linges de corps…)
- **Si le linge ne supporte pas le lavage à 60°C**
  (linge fragile, articles non lavables…)

IMPORTANT :
Il est inutile de désinfecter les surfaces lisses et mobilières, le ménage habituel suffit.

2 possibilités au choix :

1. **Désinfecter le linge avec un produit** acaricide (type A-PAR®) **(procédé efficace et rapide) :**
   - Vaporiser le linge mis dans le sac plastique avec un produit acaricide,
   - Fermer le sac hermétiquement,
   - Laisser agir le produit pendant **3h minimum** puis :
     - Si l'article est lavable, le laver à la t° habituelle.
     - Si l'article n'est pas lavable, éliminer l'excédant de produit par aération ou secouage ; attendre 12 h avant de le réutiliser.
2. **Si pas d'utilisation de produit acaricide (procédé efficace et économique) :**
   - Mettre le linge dans un sac plastique,
   - Fermer le sac hermétiquement ,
   - Déposer le sac dans un endroit chaud,
     (t° › 20° : le parasite supporte mal la chaleur)
   - Laisser pendant au moins **3 jours** ;
     puis laver ou secouer et aérer avant utilisation.

TRAITEMENT PRÉCOCE DES PERSONNES DE L'ENTOURAGE FAMILIAL

Même si vous (ou d'autres membres de la famille) n'avez aucun signe clinique, votre médecin peut juger utile de vous prescrire (préventivement) un traitement. Il est fortement conseillé que **tous les membres de la famille de la personne atteinte de gale prennent le traitement le même jour.**

Certaines personnes de la famille peuvent ne pas être concernées par le traitement parce qu'elles n'ont pas été trop en contact avec la personne atteinte. L'indication doit être posée par un médecin.
Ce traitement doit impérativement être renouvelé après 8 à 14 jours (idéalement 10 jours plus tard).

APRÈS UN TRAITEMENT CONTRE LA GALE

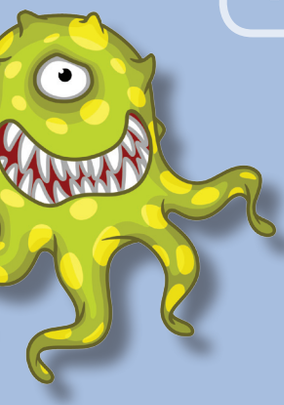

Il peut y avoir des sensations de picotements, d'irritation et les démangeaisons peuvent persister quelques jours.
Il ne s'agit pas forcément d'une récidive ou d'un échec de traitement. Dans le doute, n'hésitez pas à consulter votre médecin devant tout problème persistant. Il pourrait s'agir d'une autre maladie de la peau.

La personne atteinte de la gale et qui a bien pris son traitement peut réintégrer la collectivité qu'elle fréquente 3 jours après le traitement cutané ou 24h après le traitement oral.

Réalisation précontact

À RETENIR SUR LA GALE

1 Je suis vigilant

Si votre enfant se gratte, a de petites lésions sur la peau (avec des sillons), surtout entre les doigts de la main, autour de l'aréole mammaire, aux organes génitaux externes, aux fesses, aux coudes et/ou aux aisselles (sans atteinte du dos et du visage), si les démangeaisons s'intensifient dans la nuit : votre enfant a peut-être la gale.

2 Je consulte mon médecin

La maladie ne guérit pas toute seule : consultez votre médecin. Le malade et son entourage proche ont besoin d'un traitement. Le linge du foyer qui peut être contaminé doit être traité en même temps que les personnes. En collectivité, une éviction est recommandée, afin d'éviter la contagion.

3 J'en parle autour de moi

Il faut identifier et prévenir toute personne ayant eu un contact prolongé « peau à peau » avec la personne malade d'un risque de contamination et informer la collectivité fréquentée par le malade (crèche, école…).

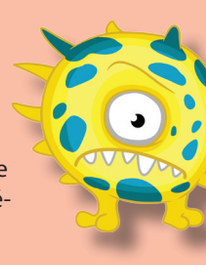

Agence Régionale de Santé Grand Est
Département Veille Sanitaire et Gestion de crise
Point Focal Régional (PFR) Grand Est : 09 69 39 89 89 / @ : ars-grandest-alerte@ars.sante.fr

ars Agence Régionale de Santé Grand Est